



### RÉPONSES POUR LES PARENTS

Le document suivant répond aux questions les plus fréquentes à propos des différents éléments qui concernent l'école dans le contexte de la crise actuelle. Le document collige plusieurs informations qui vous ont déjà été communiquées par courriel et il sera mis à jour régulièrement en tenant compte des nouvelles annonces et directives du gouvernement.

#### **Pourquoi poursuivre l'accompagnement scolaire durant la fermeture des écoles?**

Notre équipe a mis en place un plan d'accompagnement scolaire qui permet d'intégrer quotidiennement, et avec une certaine souplesse, un peu de temps aux travaux scolaires dans une routine qui tient compte des différentes réalités personnelles et familiales.

Ce plan s'articule autour de trois objectifs principaux:

- ⇒ Préserver un lien avec l'école, un lien entre l'enseignant et ses élèves
- ⇒ Maintenir les élèves actifs et engagés dans leurs apprentissages
- ⇒ Limiter les effets de la coupure et faciliter le retour en classe

Vous recevrez donc, de la part de l'enseignant de votre enfant, un plan de travail contenant les fiches pédagogiques du Ministère à chaque lundi, afin de pouvoir planifier la semaine.

#### **Combien de temps devrait travailler mon enfant chaque jour?**

Le plan de travail hebdomadaire envoyé aux élèves le lundi prévoit une charge de travail qui peut varier d'un enfant à l'autre. En effet, le temps consacré au travail scolaire dépend de plusieurs facteurs tels que la facilité de chaque enfant à réaliser les tâches, sa capacité à organiser son travail, son niveau d'engagement et d'application ainsi que l'estimation du temps prévu par l'enseignant. Puisqu'il est plus difficile pour les enseignants d'observer l'engagement et la compréhension de leurs élèves, nous vous invitons à communiquer avec eux si vous avez des questions ou si votre enfant éprouve des difficultés.

#### **Est-il obligatoire de faire les tâches proposées par les enseignants ?**

Selon les directives du MEES, les tâches proposées doivent être facultatives.

Malgré cela, pour favoriser l'accompagnement et offrir un soutien scolaire aux élèves, il est important que vous encouragiez votre enfant à s'engager dans les tâches proposées au plan de travail. Nous sommes d'ailleurs convaincus que peu importe le scénario, le retour à l'école sera plus facile pour les enfants qui auront conservé une routine scolaire. Cela dit, nous comprenons que des situations familiales et individuelles peuvent rendre plus difficile la réalisation des tâches planifiées. À cet égard, la collaboration avec les parents est essentielle et nous vous invitons à communiquer avec nous, au besoin.

**Consultez le site Web de l'école. Vous serez ainsi informés des diverses activités!**  
[www.csdecou.qc.ca/deshautsclochers/](http://www.csdecou.qc.ca/deshautsclochers/)

## RÉPONSES POUR LES PARENTS...SUITE...

### **Les enseignants peuvent-ils évaluer les apprentissages durant la période de fermeture de l'école ?**

Non. Selon les consignes du MEES, les enseignants ne peuvent procéder à de l'évaluation sommative durant la période de fermeture.

### **Qu'en est-il des épreuves ministérielles de fin d'année ? Comment les élèves seront-ils évalués ? Comment seront préparés les bulletins finaux ?**

Les circonstances exceptionnelles actuelles font en sorte que l'administration des épreuves ministérielles sera annulée. Le MEES a confirmé que le jugement professionnel des enseignants permettra de préparer les bulletins finaux à partir des traces recueillies avant la fermeture. Des modalités plus précises quant à la préparation de ces bulletins devraient nous être communiquées ultérieurement.

### **Que faire si mon enfant éprouve des difficultés (découragement, stress, manque de motivation, etc.) ?**

Avant tout, nous sommes très soucieux du bien-être de nos élèves. Nous souhaitons qu'ils préservent un bon équilibre et conservent des repères importants pour mieux faire face à cette situation tout à fait inconnue.

Pour veiller sur eux à distance, les enseignants, tentent d'assurer un contact à chaque semaine avec leurs élèves.

Il est important de ne pas hésiter à communiquer avec nous si vous observez chez votre enfant des comportements qui vous préoccupent ou vous inquiètent.

### **Est-il possible d'aller récupérer des effets personnels à l'école ?**

Pour le moment, le MEES et la Santé publique nous ont demandé de surseoir à toute demande pour récupérer des effets personnels à l'école, quels qu'ils soient. La sécurité et la santé des personnes demeurent évidemment notre priorité dans la lutte contre la Covid-19.

Dès que les directives le permettront, nous vous donnerons de nouvelles précisions à cet effet.

### **Les activités et événements prévus pendant la période de fermeture et jusqu'à la fin de l'année scolaire sont-ils reportés, annulés ?**

Toutes les activités prévues à la programmation scolaire sont annulées. Nous sommes en attente d'une directive de la part de la Commission scolaire en ce qui concerne certains remboursements et/ou crédits que nous devons effectuer.

### **Les élèves devront-ils reprendre le temps scolaire suspendu durant l'été ?**

Non, le MEES affirme pour le moment qu'il n'est pas question de prolonger l'année scolaire durant l'été.

Prenez bien soin de vous!

**Véronique Lessard**

Directrice

veronique.lessard@csdecou.qc.ca

**Véronique Bouchard**

Directrice adjointe

veronique.bouchard@csdecou.qc.ca